

N° 908 -15/RP/GNV/HCDH

NOTE VERBALE

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies à Genève présente ses compliments au Secrétariat du Comité des droits de l'enfant et a l'honneur de Lui communiquer ci-après une mise à jour de la liste des membres de la délégation malgache qui soutiendront les rapports initiaux de Madagascar dans le cadre de l'application des deux Protocoles facultatifs relatifs à la Convention sur les droits de l'enfant le lundi 28 septembre 2015, dans le cadre de la soixante-dixième session du Comité des droits de l'enfant du 14 septembre au 02 octobre 2015 au Palais Wilson à Genève :

Chef de la délégation :

- **Madame Noeline RAMANANTENASOA**
Garde des sceaux, Ministre de la Justice

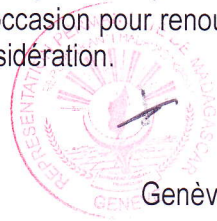
Membres de la délégation :

- **Monsieur Solofo RAZAFITRIMO**
Chargé d'affaires a.i
Mission Permanente de Madagascar à Genève
- **Monsieur Abdoul CHEIKH ABDALLAH**
Secrétaire Général
Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
- **Monsieur Modeste RANDRIANANTENAINA**
Premier Président de la Cour Suprême
Ministère de la Justice
- **Monsieur Lucien RAKOTONIAINA**
Directeur des Droits Humains et des Relations Internationales
Ministère de la Justice
- **Madame Laurette LALAHARINIVO**
Directeur des Réformes Législatives
Ministère de la Justice
- **Docteur Marie Georgette RAVONIARISOA**
Directeur de la santé familiale
Ministère de la Santé Publique
- **Monsieur José Clément RANDRIANARISOA**
Chef du Service de la Santé de l'enfant
Ministère de la Santé Publique

- **Madame Miangola RAJAONA**
Chef du Service des Affaires Juridiques et des Droits de l'Homme
Ministère des Affaires Etrangères
- **Monsieur Solofohery RAJEMISON**
Chargé d'études à la Direction de l'Education Préscolaire et de l'Alphabétisation
Ministère de l'Education Nationale
- **Madame Harifera RABEMANANJARA**
Conseiller
Mission Permanente de Madagascar à Genève
- **Madame Mialy RAMILISON**
Conseiller
Mission Permanente de Madagascar à Genève

La présente Note annule et remplace la précédente (note verbale n°898 en date du 04 septembre 2015).

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat du Comité des droits de l'enfant les assurances de sa haute considération.



Genève le 09 septembre 2015

SECRETARIAT DU COMITE DES DROITS DE L'ENFANT

Palais Wilson

1211 Genève 10

Email : Madame Allegra Franchetti : afranchetti@ohchr.org

Copie à : M. James Boit : jboit@ohchr.org

